

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HEVEA BORD CHAMP » en abrégé « HBC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HEVEA BORD CHAMP » en abrégé

« HBC »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Achat-vente d'hévéa
- Diverses activités

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II

PLATEAUX, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M AMON N'GUESSAN BROUTCH CHARLES
GUILLAUME FAUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01524 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11485/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

